

membres de ce comité de sabrer nos efforts que de l'attitude des sénateurs, à ma grande surprise.

• (2120)

Il faut m'excuser quand je dis que les collègues de mon parti et moi-même sympathisons instinctivement avec l'opprimé. J'admets que considérer le Sénat comme opprimé est un peu tiré par les cheveux mais lorsque je considère cette motion et que je vois à quel point elle est ingrate à l'égard d'amis et de collègues, je me trouve dans l'obligation de mettre les choses au point. On pourrait mal comprendre que je ne vote pas. Je préfère donc m'expliquer étant nouveau ici, désireux d'apprendre et d'éviter de commettre des erreurs.

En fait, les gens de l'autre endroit qui ont siégé au comité ont fait du bon travail. Le sénateur Croll, président du comité, était beaucoup plus à gauche et beaucoup plus désireux de faire progresser les choses que, je le dis à mon grand regret, les membres du parti conservateur. Peut-être ont-ils été troublés par la situation mais toujours est-il que c'est le vote d'un sénateur qui a fait pencher la balance en faveur de la création du ministère de la Consommation et des Corporations. Je ne sais pas si cette remarque est juste pour le Sénat ou pour le parti conservateur, mais c'est néanmoins la réalité.

Les raisons que l'on a avancées pour expliquer l'amendement ne sont pas entièrement satisfaisantes. Mes amis à droite se sont peut-être livrés à un petit tour du plus pur chiqué à travers lequel tous pourrissent voir la réalité. A ceux qui nous jettent la pierre et disent «Où êtes-vous, membres du CCF, Néo-démocrates et hommes de principe?» Lorsqu'ils ont la chance de nous embarrasser, je demande où est le principe du parti conservateur. Je regrette de dire que ces vaillants messieurs à ma droite ont en réalité placé la politique au-dessus du principe.

Une voix: Quelle honte!

Des voix: Bravo!

L'hon. Alfan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques brèves remarques sur l'amendement proposé cet après-midi par le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence). La proposition dont a été saisie la Chambre au nom du gouvernement a été proposée vers 3 heures par mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) et recommande la création d'un comité mixte des Communes et du Sénat chargé d'enquêter sur le prix des denrées alimentaires au Canada.

Nous avons fait cette proposition à la Chambre car l'expérience nous a appris que la participation de sénateurs à une enquête de ce genre serait utile. Cette opinion est justifiée par les résultats obtenus par le dernier comité mixte d'enquête sur les prix auquel les sénateurs, y compris le sénateur Croll, ont apporté une contribution très importante.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: Aucune autre personnalité de la vie publique canadienne, si ce n'est peut-être le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis), n'incarne les inté-

Denrées alimentaires—Comité

rêts des consommateurs plus que le sénateur Croll. C'est pourquoi nous avons recommandé de joindre l'autre chambre à la nôtre pour cette étude. Le député de Waterloo (M. Saltsman) a justifié ce raisonnement quand il a reconnu très sincèrement que les sénateurs avaient effectivement joué un rôle utile. Maintenant, le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) ayant proposé 20 minutes plus tard cet amendement tendant à exclure le Sénat du comité, nous ne voyons, ni dans cet argument, ni dans les motifs invoqués par la suite, une raison de modifier la proposition que le ministre de la Consommation et des Corporations a présentée à la Chambre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: J'essaie toujours de prévoir ce qui peut arriver dans cette enceinte. Je dois dire que ma prédiction ne s'est réalisée qu'en partie aujourd'hui. Je savais qu'on proposerait un amendement, et que cet amendement tendrait à éliminer la participation du Sénat. Mais je croyais qu'il viendrait du Nouveau parti démocratique. Imaginez ma surprise lorsque le député de Northumberland-Durham, voulant jouer au radical, alors qu'il vient à peine de quitter les gros financiers et industriels de Bay Street, nous demande de le croire lorsqu'il affirme que le Sénat ne devrait pas participer à cette enquête.

Lorsque le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) déclarait à Toronto que le parti conservateur voterait pour le manifeste communiste, je me suis dit qu'il y allait trop fort, mais sa critique semblait modérée, je pense, à la lumière de la volte-face dont nous avons été témoins aujourd'hui à la Chambre, celle du député de Northumberland-Durham de l'opposition officielle. On nous a accusés de receler des objets volés. Ma foi, ceci, de la part du parti conservateur est un délit de vol commis contre le Nouveau parti démocratique. Je ne veux pas aller plus loin.

Le premier ministre du Canada (M. Trudeau) a proposé à la conférence sur la constitution du Canada que le Sénat resterait un élément essentiel de la constitution canadienne et de notre régime parlementaire. Un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat a étudié la constitution et dans ses conclusions, il a recommandé que le Sénat continue de faire partie de la constitution du Canada. Les membres du NPD n'ont jamais accepté cette proposition. Je crois comprendre que l'opposition officielle l'a acceptée, et il me paraît tout à fait contradictoire qu'elle essaie en l'occurrence de refuser aux sénateurs le droit de participer et de jouer le rôle traditionnel qui a été le leur sous notre régime.

• (2130)

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. MacEachen: Nous prenons la chose pour ce qu'elle est, de l'esbroufe, une tentative de l'opposition officielle pour sonder les intentions du NPD. Nous ne leur refusons pas ce plaisir pour la fin de semaine.

Nous ne pouvons pas appuyer cet amendement. D'après les discours qui ont été prononcés, il est évident que cet amendement sera probablement adopté et s'il l'est, nous en accepterons les conséquences.